



ACFA

La Cité francophone
8627 rue Marie-Anne-Gaboury (91^e Rue)
Pavillon II, Bureau 303
Edmonton, Alberta T6C 3N1

www.acfa.ab.ca

Edmonton, le 27 septembre 2017

Aux membres
de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix

OBJET : Convocation à une Assemblée générale extraordinaire

Cher/chère membre,

Cette lettre donne suite à ma lettre du 27 juin dernier dans laquelle je vous informais que lors de l'Assemblée générale annuelle du 15 juin 2017, les membres présents avaient été incapables d'élire un nouveau Conseil d'administration régional et qu'ils avaient demandé à ce que l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix soit mise en tutelle par l'ACFA. Je vous partageais également les grandes lignes d'un plan de transition visant à rétablir la situation.

Au cours de l'été, plusieurs actions ont été menées par notre équipe. Notamment, nous avons pu assurer la tenue du Casino (levée de fonds importante pour l'association), nettoyer et remettre le bureau en ordre et appuyer l'organisation de l'épluchette de blé d'inde annuelle, en collaboration avec plusieurs membres de la communauté.

Après discussion avec le principal bailleur de fonds de l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, on nous a informés que nous devons assurer l'élection d'un Conseil d'administration régional afin de pouvoir signer une entente et procéder à l'embauche d'une direction régionale.

Par la présente, vous êtes donc invité(e)s à assister à une **Assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le jeudi 26 octobre 2017 à 18h (souper dès 17h) au Centre Chevalier à Falher**. Je vous invite à confirmer votre participation auprès de notre gestionnaire aux affaires régionales, madame Leila Butoyi, à l.butoyi@acfa.ab.ca ou au 780.466.1680 poste 216, afin de nous aider à prévoir pour le repas.

Je vous prie d'accepter, cher/chère membre, mes plus sincères salutations.

Le président,

Albert Nolette

Cc : Mme Brigitte Kropielnicki, vice-présidente de l'ACFA et représentante du territoire du Nord-Ouest

P.j. : Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire



ACFA

Régionale de Rivière-la-Paix

ORDRE DU JOUR PRÉLIMINAIRE

RÉUNION : Assemblée générale extraordinaire (AGE)
DATE: Jeudi 26 octobre 2017
HEURE : Souper : 17h / AGE : 18h
LIEU : Centre Chevalier, 308 rue Principale, Falher

1. Ouverture de l'assemblée générale extraordinaire
2. Mot de bienvenue de l'ACFA et mise en situation
3. Vérification du quorum
4. Élection d'un(e) président(e) d'assemblée
5. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée
6. Adoption de l'ordre du jour
7. Élections des sept (7) administrateurs du Conseil d'administration
 - a. Présidence (mandat jusqu'à l'Assemblée générale annuelle 2018)
 - b. Vice-présidence*
 - c. Trésorier(ère)*
 - d. Secrétaire*
 - e. Conseiller(ère) 1*
 - f. Conseiller(ère) 2*
 - g. Conseiller(ère) 3*

**Pour respecter l'article 37 des Statuts et règlements, 3 membres auront une durée de mandat jusqu'à l'Assemblée générale annuelle 2018 et 3 membres auront une durée de mandat jusqu'à l'Assemblée générale annuelle 2019.*

8. Levée de l'assemblée